

DEMISSION D'UN DEPUTE.

M. L'ORATEUR : J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu une lettre de l'honorable M. C. S. Hyman annonçant sa démission comme représentant de la cité de London. J'ajouterai que cette démission n'est probablement pas tout à fait dans les formes, mais j'ai cru devoir en donner connaissance à la Chambre.

NOUVEAUX DEPUTES.

M. L'ORATEUR : J'ai aussi l'honneur d'informer la députation que pendant les vacances le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la couronne en chancellerie des certificats de l'élection des députés suivants :

- De M. David Marshall pour Elgin-est ;
- De M. Gerald Verner White, pour Renfrew-nord ;
- De M. Joseph Demers, pour Saint-Jean-et-Iberville ;
- De M. Lorenzo Robitaille, pour le comté de Québec ;
- De l'honorable W. S. Fielding, pour Shelburne-et-Queen's ;
- De M. John Tolmie, pour Bruce-nord.

DEPUTES PRESENTES.

L'honorable William-Stevens Fielding, député de Shelburne-et-Queen's, présenté par le très honorable sir Wilfrid Laurier et l'honorable sir Frederick Borden.

M. John Tolmie, député de Bruce-nord, présenté par le très honorable sir Wilfrid Laurier et l'honorable A. B. Aylesworth.

M. Joseph Demers, député de Saint-Jean-et-Iberville, présenté par le très honorable sir Wilfrid Laurier et l'honorable L. P. Brodeur.

M. David Marshall, député d'Elgin-est présenté par M. R. L. Borden et M. Taylor.

M. Lorenzo Robitaille, député du comté de Québec, présenté par M. Henri Bourassa et M. Armand Lavergne.

DEPOT D'UN PROJET DE LOI.

Le très honorable sir WILFRID LAURIER (premier ministre) présente le bill (n° 1) relatif à la prestation des serments d'office.

DISCOURS DU TRONE.

M. L'ORATEUR : J'ai l'honneur d'informer la Chambre que lorsque les députés se sont rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur général, aujourd'hui, dans la salle des séances du Sénat, il lui a plu de lire aux deux Chambres du Parlement un discours dont je me suis procuré une copie qui est ainsi conçue :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En ouvrant la troisième session de la dixième législature du Canada, je tiens à vous

M L'ORATEUR.

féliciter de la prospérité sans égale qui règne dans toutes les parties du pays. La récolte a été abondante, le commerce avec l'Angleterre et l'étranger continue de se développer chaque année, et tout indique que cette progression va durer encore de longues années.

Le nombre d'immigrants qui cherchent à s'établir au Canada continue aussi d'augmenter tous les ans, et il est très satisfaisant de constater que, durant la dernière saison, il en est venu des Iles Britanniques une proportion plus considérable que dans le cours d'aucune année passée.

Pendant les vacances qui ont suivi la dernière session, j'ai visité les quatre provinces de l'ouest et j'ai été très heureux de remarquer le grand progrès qui se fait dans le développement de ces riches sections du Dominion. J'ai trouvé la population de l'ouest contente de sa prospérité, pleine d'espoir et de confiance dans l'augmentation future de sa richesse agricole et industrielle.

Le recensement quinquennal que l'on a fait récemment dans l'Alberta et la Saskatchewan démontre que ces provinces ont maintenant droit à ce que leur représentation dans la Chambre des Communes soit augmentée. Un bill ayant pour objet de donner effet à ce droit sera soumis à votre approbation.

Conformément à ce qui a été annoncé au cours d'une précédente session, vous allez être priés d'étudier un bill ayant pour objet la revision du tarif des douanes.

Il va falloir la sanction du parlement pour donner un effet légal au traité conclu avec l'empire du Japon. Un bill à cette fin sera soumis à votre approbation.

Les produits et les objets manufacturés du Canada, étalés à l'exposition internationale qui a eu lieu récemment à Milan, ont beaucoup attiré l'attention et on a la ferme confiance qu'il va pouvoir en résulter une augmentation considérable de notre commerce avec l'Europe centrale et méridionale.

Les autorités navales ayant renoncé à l'usage de l'arsenal de marine d'Halifax, il a été proposé de le céder au gouvernement du Canada. L'offre a été acceptée et l'arsenal va maintenant être utilisé par le département de la Marine et des Pêcheries comme base de ses opérations concernant les aides à la navigation.

Vu que, depuis quelques années, nombre d'immigrants ont été induits à venir au Canada par de fausses représentations faites dans le Royaume-Uni, un article a été ajouté au "Merchants Shipping Bill" maintenant devant le parlement impérial, à la demande du ministre du Travail, pour assurer la punition de quiconque sera trouvé coupable de cette offense.